



Décision de radiodiffusion CRTC 2011-559-1

Version PDF

Autre référence : 2011-559

Ottawa, le 23 septembre 2011

Diverses entreprises de radio numérique transitoire
Plusieurs collectivités

Renouvellements administratifs – corrections

Dans *Renouvellements administratifs*, décision de radiodiffusion CRTC 2011-559, 31 août 2011 (décision de radiodiffusion 2011-559), le Conseil a renouvelé les licences de radiodiffusion des entreprises de radio numérique transitoire énoncées à l'annexe de cette décision, du 1^{er} septembre 2011 au 30 avril 2012. En raison de certains imprévus, des erreurs sont apparues dans les versions anglaise et française de cette annexe. Par conséquent, le Conseil remplace l'annexe de la décision de radiodiffusion 2011-559 par celle qui est annexée au présent document.

Secrétaire général

**Cette décision doit être annexée à chaque licence.*

Annexe à la décision de radiodiffusion CRTC 2011-559-1

Autorisation renouvelée jusqu'au 30 avril 2012

Entreprises de radio numérique transitoire	
Titulaire	Indicatif d'appel / localité
Québec	
Astral Media Radio inc.	CITE-DR-1 Montréal CKMF-DR-1 Montréal
Astral Media Radio (Toronto) Inc. et 4382072 Canada Inc., associés dans une société en nom collectif faisant affaires sous le nom de Astral Media Radio s.e.n.c.	CHOM-DR-1 Montréal
591991 B.C. Ltd.	CJRC-DR-2 Gatineau
	CKAC-DR-2 Montréal
Ontario	
Astral Media Radio (Toronto) Inc. et 4382072 Canada Inc., associés dans une société en nom collectif faisant affaires sous le nom de Astral Media Radio s.e.n.c.	CFRB-DR-2 Toronto CKFM-DR-1 Toronto CJEZ-DR-1 Toronto
Bell Media Inc. et 7550413 Canada Inc., associés dans une société en nom collectif faisant affaires sous le nom de Bell Media Toronto Radio Partnership ¹	CHUM-DR-1 Toronto CHUM-DR-2 Toronto
CIRC Radio Inc.	CIRV-DR-1 Toronto
JAZZ.FM91 Inc.	CJRT-DR-1 Toronto
CKMW Radio Ltd.	CIAO-DR-2 Brampton
Corus Premium Television Ltd.	CILQ-DR-1 North York CFMJ-DR-2 Toronto
Corus Radio Company	CFNY-DR-1 Brampton

¹ Dans *Diverses entreprises de programmation de radio en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Alberta et Colombie-Britannique – acquisition d'actif (réorganisation intrasociété)*, décision de radiodiffusion CRTC 2011-516, 22 août 2011, et dans *Diverses entreprises de programmation de radio en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Alberta et Colombie-Britannique – acquisition d'actif (réorganisation intrasociété) – Correction*, le Conseil a approuvé le transfert de certaines entreprises de programmation de radio de Bell Media Inc. à des sociétés en nom collectif.

Rogers Broadcasting Limited	CFTR-DR-2 Toronto CHFI-DR-1 Toronto CKIS-DR-1 Toronto CJCL-DR-2 Toronto
Radio 1540 Limited	CHIN-DR-1 Toronto CHIN-DR-2 Toronto
Trafalgar Broadcasting Limited	CJMR-DR-2 Mississauga CJYE-DR-2 Oakville
Colombie-Britannique	
Astral Media Radio (Toronto) Inc. et 4382072 Canada Inc., associés dans une société en nom collectif faisant affaires sous le nom de Astral Media Radio s.e.n.c.	CKZZ-DR-1 Vancouver CISL-DR-1 Richmond
Corus Premium Television Ltd.	CKNW-DR-2 New Westminster CFMI-DR-1 New Westminster
Corus Radio Company	CFOX-DR-1 Vancouver CHMJ-DR-2 Vancouver
Rogers Broadcasting Limited	CKKS-DR-1 Sechelt CFUN-DR-1 Vancouver CKWX-DR-2 Vancouver